



# CROATIE

## Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 11 mai 2020 à 17h06



### ► Règlementation routière



#### Limitations de vitesse

	Agglomérations	Routes	Voies rapides	Autoroutes
Motocyclettes et véhicules jusqu'à 3,5 t	50	90	110	130
Voiture + remorque/caravane	50	80	80	90



#### Alcoolémie

0.5 g / litre de sang

*0 g / litre de sang pour les conducteurs de véhicules de plus de 3.5 t, pour les chauffeurs professionnels (taxis, ambulances etc.) et pour les jeunes conducteurs (jusqu'à 24 ans)*



#### Feux

Utilisation obligatoire pour tous les véhicules, du dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars. Les feux des motos et scooters doivent être allumés de jour et de nuit, toute l'année. Un véhicule doit transporter un jeu complet d'ampoules de rechange à bord, sauf s'il est équipé de feux xénon, LED ou similaire.



#### Ceintures et sièges

Les occupants de tous les sièges équipés d'une ceinture doivent la porter.

Un enfant de moins de 12 ans ne doit pas voyager sur le siège avant d'une voiture sauf s'il s'agit d'un enfant de moins de 2 ans voyageant dans un siège dos à la route et si l'airbag est désactivé. Un enfant de moins de 5 ans doit voyager à l'arrière dans un système de retenue adapté à sa taille. Un enfant de 5 à 12 ans doit utiliser une ceinture de sécurité adulte avec rehausseur, si nécessaire.



#### Portable et kit

**Utilisation en main**  
Interdit

**Avec un kit main-libre**  
Autorisée

Amende de 70 €



#### Circulation à vélo

**Port du casque**  
OUI \*

\* Pour les cyclistes jusqu'à 16 ans

### ► Equipements obligatoires



## Equipements de sécurité

### **Trousse de secours**

Obligatoire pour tous véhicules de plus de deux roues

### **Extincteur**

Facultatif

### **Triangle de signalisation**

Obligatoire pour tous véhicules de plus de deux roues. Un véhicule avec une remorque doit transporter deux triangles.

### **Gilet de sécurité**

Obligatoire à bord de tout véhicule motorisé à plus de 2 roues. Le conducteur doit le revêtir s'il sort de son véhicule en cas de panne ou d'accident.



## Equipements hivernaux

### **Période hivernale**

Il n'y a pas de période pendant laquelle l'équipement hiver est obligatoire. Il est prudent d'avoir un tel équipement prêt à être utilisé entre début novembre et fin avril sachant qu'il est obligatoire d'avoir des chaînes à neige à bord des véhicules lors de conditions hivernales, c'est à dire lorsqu'il y a au moins 5 cm de neige sur la route ou en cas de verglas.

### **Pneus cloutés**

Interdits

### **Chaînes à neige**

Il est obligatoire d'avoir des chaînes à neige à bord des véhicules lors de conditions hivernales, c'est à dire lorsqu'il y a au moins 5 cm de neige sur la route ou en cas de verglas.

### **Pneus hiver**

Autorisés